

# CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 12 MAI 2021

Visioconférence Zoom

---

**Présidence** : M. Benoît Elleboode, directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS NA).

**Présents** : Pr Jean-Luc Pellegrin, Pr Ahmadou Alioum, Pr Pierre Dubus, Pr Bernard Muller, Pr Frédéric Bauduer, Pr Caroline Bertrand, Pr Cécile Bébéar, Pr Didier Lacombe, Pr Pierre Joly, Pr Isabelle Bestel, Pr Pierre Bordachar, Pr Patrick Dehail, Dr Fleur Mougou, Dr Isabelle Dupin, Dr Isabelle Baudrimont, Dr Bertrand Glize, Dr Loïc Rivière, Mme Muriel Szarzynski, Mme Corinne Jeandonnet, Mme Marie-Josée Boileau, M. Matthieu Couillaud, Mme Nesrine Benabdelkader.

**Excusés** : Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Pr Marine Aulois-Griot, Dr Sylvie Colomer, Dr Noémie Duclos, Mme Gabrielle Martin.

**Représentants de l'administration** : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallars.

---

## PRÉSENTATION

Le Professeur Pellegrin ouvre la séance et propose à chaque membre du conseil de se présenter à M. Benoît Elleboode, directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS NA), nouveau président du conseil du collège des sciences de la santé qui succède à M. Laforcade.

Le Professeur Pellegrin poursuit par la présentation de l'organisation du collège des sciences de la santé, ainsi que ses obligations et ses grands projets, en cours et à venir.

M. Elleboode le remercie pour cette présentation très complète, et propose plusieurs axes de réflexion et d'action.

Le directeur général de l'ARS rappelle qu'il est légitime pour interpellier l'ensemble des acteurs de l'Etat et des collectivités territoriales afin de définir ensemble une politique autour des problématiques des formations de santé et des objectifs communs. Cela pourrait se concrétiser par une convention cadre établie entre le collège des sciences de la santé / Université de Bordeaux et l'ARS, qui porterait sur les moyens financiers alloués au collège des sciences de la santé, l'augmentation des quotas de formation des paramédicaux, l'insertion professionnelle, l'accompagnement et le développement des réformes de santé.

M. Elleboode revient ensuite sur le souhait du collège de pouvoir bénéficier d'années recherche supplémentaires : il propose à la direction du collège un financement de quelques bourses année recherche directement fléchées sur budget ARS dans le cadre de la politique de santé publique.

M. Elleboode revient ensuite sur les liens historiques ARS / Collège santé et donne en exemple la mise à disposition actuelle du Pr Dehail. Il indique que l'ARS est fortement intéressée par ce type de mises à dispositions (EC HU).

Par ailleurs, M. Elleboode expose un projet de l'ARS en cours : l'ouverture de centres de santé, des entités de premiers recours. Les textes prévoient que ces centres puissent être « universitaires », et en étant rattachés au collège des sciences de la santé par le biais de la santé publique. Cela permettrait de développer des projets de recherches liés à des activités « de ville ».

Une autre volonté de l'ARS est de créer une antenne de second cycle des études médicales : les quotas de formations en médecine sont limités, d'une part par les ressources qui nous sont données par l'université de Bordeaux, d'autre part par l'accessibilité aux stages pour les étudiants de second cycle. L'ARS est tout à fait prête à financer (via des crédits non-pérennes) la mise en place de ce projet.

Pour conclure, M. Elleboode suggère qu'une évolution de l'activité de l'Institut du Thermalisme s'oriente vers « le thermalisme et la prise en charge non-médicamenteuse ». Le thermalisme est très spécifique à la région, moins parlant au niveau national, alors que la prise en charge non-médicamenteuse, qui est de plus en plus recommandée, est un projet très porteur et permettrait d'ouvrir les champs d'action de l'Institut.

Le Professeur Pellegrin remercie M. Elleboode pour les propositions qu'il vient de présenter aux membres du conseil. Il ajoute que ces projets nécessiteront du temps, mais que les perspectives sont intéressantes.

Il interroge les membres du conseil sur d'éventuelles questions sur ces propositions, puis poursuit l'ordre du jour.

## **VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT**

---

Le Professeur Pellegrin soumet à l'approbation des conseillers, le compte rendu du conseil de collège du 07 avril dernier.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au compte rendu du conseil de collège du 07 avril 2021 ainsi présenté.***

## FORMATIONS

---

- **Capacités d'accueil des formations en réadaptation**

Le Professeur Pellegrin explique que le conseil doit valider les capacités d'accueil des formations paramédicales pour 2021-2022, et la répartition des places entre PACES, PASS et LAS. Il rappelle que le collège ne pouvait pas proposer de capacité d'accueil pour le paramédical avant d'avoir le numérus clausus produit par arrêté du Ministère des Etudes Supérieures, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), qui a été communiqué il y a deux jours.

Le Docteur Glize précise que les directeurs d'écoles sont favorables à cette répartition.

Le Professeur Alioum s'interroge sur le nombre de places attribuées à la Polynésie française pour la psychomotricité, Mme Chassaing indique qu'il s'agit bien de 4 places au total sur 50 pour PASS/LAS et PACES, et qu'elles seront attribuées aux candidats selon la répartition souhaitée par le directeur d'école.

Le Professeur Pellegrin soumet le document au vote des conseillers.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au document ainsi présenté.***

- **Calendrier de candidature MMOP-K-R**

Le Professeur Pellegrin présente le calendrier de candidature MMOP-K-R. Il précise que si ce dernier est approuvé, il sera mis en ligne le jour-même sur le site du collège des sciences de la santé, avec un document annexe qui en explique les détails (ce second document est également présenté aux conseillers, sans être soumis au vote).

Le Professeur Pellegrin soumet au vote le calendrier de candidature.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au calendrier ainsi présenté.***

- **Point sur la R1C**

Le Professeur Pellegrin explique aux conseillers qu'il existe un écart entre la répartition des capacités d'accueil votées en conseil (70/30 attendu par le MESRI) et le nombre potentiel de candidats. Plusieurs universités se trouvent dans la même situation, des discussions sont en cours à ce sujet entre le MESRI et le Conseil d'Etat afin de modifier cette proportion, et tendre vers 80/20.

Le Professeur Bébéar s'interroge sur la répartition envisagée entre les LAS 1 et les LAS 2, la prochaine année universitaire. Le principe de ne pas perdre de places se posera également.

Aucune autre remarque ou question n'est formulée.

## MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

---

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités – Année universitaire 2020/2021**
  - **Créations**
    - DU PATIENT FORMATEUR AU PARCOURS EN SOINS CHRONIQUES (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)
    - *DIU IMMUNOLOGIE ET IMMUNOTHERAPIES DES CANCERS (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)*
    - DIU INFECTION ET TRANSPLANTATION (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)
    - DIU TECHNIQUES AVANCEES EN PHLEBOLOGIE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)
    - DIU PATHOLOGIES DE LA MUQUEUSE ORALE : du DIAGNOSTIC AU TRAITEMENT (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 11/05/2021)
  - **Modifications**
    - DU ANATOMIE CLINIQUE CRANIO-FACIALE ET CERVICALE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)
    - DIU ANESTHESIE REANIMATION DU PATIENT AGE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)
    - DIU COLPOSCOPIE ET DE PATHOLOGIE CERVICO-VAGINALE ET VULVAIRE (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
    - AE et DIU ECHOCARDIOGRAPHIE ET IMAGERIE CADIOVASCULAIRE NON INVASIVE (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
    - DU EXPERTISES MEDICALES (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
    - DIU FORMATION DES ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE ET DES TECHNICIENS DES ESSAIS CLINIQUES (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)

Collège Sciences de la santé

- DU FORMATION PROFESSIONNELLE D'EDUCATEUR ET DE COORDINATEUR DE PROGRAMMES D'EDUCATION THERAPEUTIQUE (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
- DIU PRATIQUES MEDICALES EN SANTE TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MEDECINS (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
- DU PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
- **Suspensions**
  - DIU INTERREGIONAL : TECHNIQUES ULTRASONIQUES EN ANESTHESIE ET REANIMATION (Module ALR) (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
  - DIU PATHOLOGIE MOLECULAIRE (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
  - DU THERAPIES COGNITIVES ET COMPORTEMENTALES (Sous réserve de validation du prochain Conseil UFR Sciences Médicales)
  - DIU TRANSPYRENEEN DE PATHOLOGIES DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR DU SPORTIF (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)
  - DU TROUBLE BIPOLAIRE ET SCHIZOPHRENIE : APPROCHES THERAPEUTIQUES ; MODULE OPTIONNEL EDUCATION THERAPEUTIQUE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 12/04/2021)

Le Professeur Pellegrin propose de soumettre à un vote global les créations, modifications et suspensions indiquées ci-dessus aux conseillers.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations, modifications et suspensions ainsi présentées.***

- **MCCC de l'UFR des sciences pharmaceutiques**

Le Professeur Pellegrin présente les MCCC qui ont reçu un avis favorable en conseil d'UFR des sciences pharmaceutiques du 26 avril dernier. Le Professeur Muller indique qu'il s'agissait de modifications à la marge effectuées pour la prochaine année universitaire.

Collège Sciences de la santé

Le Professeur Pellegrin soumet au vote les modifications des MCCC de l'UFR des sciences pharmaceutiques.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC ainsi présentées.***

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

---

- **Association TOG'ETHER**

Le Professeur Pellegrin rappelle que l'association TOG'ETHER est une association d'étudiants en médecine. Elle est co-portée par les Carabins de Bordeaux et une association togolaise. Ce projet existe depuis plusieurs années et le collège des sciences de la santé répond toujours favorablement à leur demande de subvention. Cette année la somme octroyée sera de 3000 €.

Le Professeur Pellegrin soumet au vote la demande de subvention de l'association TOG'ETHER.

***Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la subvention ainsi présentée.***

**L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.**

**Fin de la séance à 16h20.**

Fait à Bordeaux le 07 mai 2020

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin